

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40



POLEMIQUE APRÈS LA RENCONTRE DES PRÉSIDENTS D'INSTITUTIONS SUR LE DIALOGUE INTER-INSTITUTIONNEL

Le porte-parole du président de l'Assemblée nationale clarifie

Page 03



ÉTUDE DE LA PROPOSITION DE LOI SUR L'AMNISTIE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les regards tournés vers la plénière après le rejet en Commission

P. 05

Sur invitation du président de la Commission des lois et des droits de l'homme, l'he Orden Alladatin, les députés membres de cette commission appuyés par les députés des autres commissions permanentes ont étudié les mercredi 03 et jeudi 04 janvier 2024 à l'hémicycle la proposition...



BÉNIN

P. 04

VLAVONOU chez HOUNGBÉDJI



FÊTES DE FIN D'ANNÉE DANS LA COMMUNE DE OUIHNI

P. 08

L'he Rogatienne AÏKOELÉ en symbiose avec les femmes leaders de l'UP le Renouveau



MOUFIDATH ADJOKÈ GBADAMASSI AU SUJET DU PRÉSIDENT PATRICE TALON



«...Je suis toujours prête à le porter en triomphe pour le célébrer à la fin de son mandat...»

P. 04

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES VŒUX AU 4EME ARRONDISSEMENT DE PORTO-NOVO P. 09

Le message de paix et d'union sincère du CA Razack RADJI



EMBLÉMATIQUE

«...Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître...»

Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir. De là le droit du plus fort ; droit pris ironiquement en apparence, et réellement établi en principe. Mais ne nous explique-t-on jamais ce mot ?



La force est une puissance physique ; je ne vois point quelle moralité peut résulter de ses effets. Céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté ; c'est tout au plus un acte de prudence. Dans quel sens pourra-ce être un devoir ?

Supposons un moment ce prétendu droit. Je dis qu'il n'en résulte qu'un galimatias inexplicable ; car, sitôt que c'est la force qui fait le droit, l'effet change avec la cause : toute force qui surmonte la première succède à son droit. Sitôt qu'on peut désobéir impunément, on le peut légitimement ; et, puisque le plus fort a toujours raison, il ne s'agit que de faire en sorte qu'on soit le plus fort. Or, qu'est-ce qu'un droit qui périt quand la force cesse ?

S'il faut obéir par force, on n'a pas besoin d'obéir par devoir ; et si l'on n'est plus forcé d'obéir, on n'y est plus obligé. On voit donc que ce mot de droit n'ajoute rien à la force ; il ne signifie ici rien du tout. Obéissez aux puissances. Si cela veut dire : Cédez à la force, le précepte est bon, mais superflu ; je réponds qu'il ne sera jamais violé. Toute puissance vient de Dieu, je l'avoue ; mais toute maladie en vient aussi : est-ce à dire qu'il soit défendu d'appeler le médecin ?

Qu'un brigand me surprenne au coin d'un bois, non seulement il faut par force donner la bourse, mais quand je pourrais la soustraire, suis-je en conscience obligé de la donner ?

Car, enfin, le pistolet qu'il tient est une puissance. Convenons donc que force ne fait pas droit, et qu'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes. Ainsi ma question primitive revient toujours.

Bonne année à tous et à toutes...



Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lemblemedujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRÉTARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
G. A. DANSOU

POLÉMIQUE APRÈS LA RENCONTRE DES PRÉSIDENTS D'INSTITUTIONS SUR LE DIALOGUE INTER-INSTITUTIONNEL

Le porte-parole du président de l'Assemblée nationale clarifie

Face à la presse ce jeudi 04 janvier 2024, le porte-parole du Président de l'Assemblée nationale a clarifié le contexte dans lequel le président Louis Gbèhounou VLAVONOU a tenu des propos à l'occasion de la réunion des présidents d'institutions au Novotel Orisha le vendredi 22 décembre dernier. Selon lui, les propos de l'autorité parlementaire ont été sortis de leur contexte et il a invité à rejeter d'emblée les tentatives de manipulation qui ne servent qu'à semer la confusion à des fins politiciennes. Lire ci-dessous l'intégralité de sa déclaration liminaire lue à la salle polyvalente Antoine Kolawole Idji.

Emeric Joël ALLAGBÉ

DÉCLARATION LIMINAIRE

Mesdames et messieurs les journalistes,
Chers confrères

Il s'est tenu le vendredi 22 décembre 2023 au Novotel Orisha de Cotonou, une rencontre d'échanges entre le Garde des Sceaux, ministre chargé des relations avec les institutions, et les Présidents des institutions de la République. L'agenda, annexé à la lettre d'invitation, précise que ladite rencontre s'inscrit dans le cadre de la consolidation des mécanismes de gouvernance et a pour objectifs de : « renforcer le dialogue entre le gouvernement et les institutions de la République ; promouvoir la synergie d'actions entre le gouvernement et les institutions de la République ; faire le point des réformes en cours dans chaque institution ; identifier les défis communs et échanger sur les bonnes pratiques entre les institutions de la République et le gouvernement et présenter les perspectives ».

L'Assemblée nationale, fidèle à son engagement en faveur du dialogue interinstitutionnel, était représentée par son Président, accompagné de responsables politiques et administratifs de notre institution parlementaire. Au cours de cette séance de travail, le Président Louis Gbèhounou VLAVONOU a, en toute transparence, exprimé ses réflexions sur la nécessité de corriger les insuffisances spécifiques à chaque institution et d'envisager une refonte profonde du système politique de notre pays. Cette déclaration s'inscrit dans la droite ligne de son discours d'investiture prononcé le 13 avril 2023, où il considérait la possibilité pour toutes les forces vives de notre pays, d'apporter des ajustements à la Constitution, tout en préservant les acquis les plus intangibles de la République. Voici ce que disait le Président de l'Assemblée nationale dans cette allocution : « (...) dans un esprit de concertation, nous pourrions courageusement envisager de porter à la Constitution les retouches qui s'imposent, en vue



de son amélioration constante, tout en conservant les fondamentaux, notamment l'option républicaine et démocratique et la limitation à deux (02) du nombre de mandats du Président de la République. »

Le Président VLAVONOU, connu pour son engagement patriotique et son sens élevé des responsabilités, partageait donc ses réflexions en ce sens, bien avant la rencontre du 22 décembre dernier. Il n'y a aucune raison de s'en cacher. Tenter de faire croire aujourd'hui que les propos qu'il a tenus lors de cet échange interinstitutionnel préfigurent une initiative opportuniste de révision de la constitution, relève d'une manipulation caricaturale aux desseins inavoués. Quand le Président évoque une « assemblée constituante », c'est dans le contexte d'une discussion non conventionnelle et non dans le but de faire porter par les Présidents d'institution un projet de révision constitutionnelle. Il utilise même le terme « digression » pour marquer une distinction claire entre cette idée et le cadre de concertation des Présidents d'institution.

Nul ne peut douter, au regard de

l'expérience du Président de l'Assemblée nationale, qu'il sait suffisamment distinguer une assemblée constituante d'un cadre de concertation, fût-il celui des Présidents d'institution de la République. Pour rappel, une assemblée constituante, aussi appelée convention constitutionnelle, est une institution collégiale ayant pour tâche la rédaction ou l'adoption d'une constitution. C'est donc à juste titre que le Président Louis Gbèhounou VLAVONOU parle de digression.

En conclusion, la polémique entourant la diffusion sélective des propos du Président Louis Gbèhounou VLAVONOU est infondée. Je vous exhorte à prendre en compte le contexte de ses déclarations et à rejeter d'emblée les tentatives de manipulation qui ne servent qu'à semer la confusion à des fins politiciennes.

Merci de votre attention.

**Le Chef de la Cellule de communication,
Porte-parole du Président de l'Assemblée nationale.**

Vitali M. BOTON



MOUFIDATH ADJOKÈ GBADAMASSI AU SUJET DU PRÉSIDENT PATRICE TALON

«...Je suis toujours prête à le porter en triomphe pour le célébrer à la fin de son mandat...»

Dans cette interview, Moufidath Adjokè Gbadamassi, acteur politique et femme leader revient sur son soutien indéfectible au président Patrice Talon dont les réformes et les actions de développement forcent l'admiration. Aussi a-t-elle passé en revue les actions phares du Programme d'actions du Gouvernement (PAG) sans oublier ses vœux pour 2024. Lire ci-dessous l'intégralité de l'interview.

A l'orée de cette nouvelle année 2024, faites nous part de vos vœux en tant qu'acteur politique...

***Moufidath Adjokè GBADAMASSI**

À l'orée de cette année 2024, j'adresse à tous les acteurs politiques mes vœux de paix et de bonne santé. Je formule au Président de la République, le Président Patrice TALON et à son gouvernement mes vœux de santé et de concentration sur les projets de grande réalisation pour le développement de notre pays. Je soutiens et je continue mes prières pour le chef de l'État dans sa vision de révéler le Bénin aux Béninois eux mêmes et dans le concert des nations, de la sous région.

Bonne et heureuse année à toute la nation béninoise en particulier aux parents et acteurs politiques du Plateau pour plus de réalisation dans notre département, le Plateau.

2023 est désormais du passé. Au delà des législatives de 2023, cette année a été marquée par beaucoup d'autres faits. Êtes vous du même avis que le chef de l'État, qui, dans son discours sur l'état de la nation prononcé devant la Représentation nationale le jeudi 21 décembre 2023, pense que le Bénin se porte mieux que par le passé à cause des réformes et surtout de la mise en œuvre du Programme d'actions du Gouvernement (PAG)?

J'ai suivi avec une attention et une écoute particulières le passage du Chef de l'Etat devant la représentation nationale. Son message était clair et précis en tenant compte des réalisations concrètes dans le pays.

Et donc je suis du même avis que le Président de la République, le Président Patrice TALON qui dans son message note que le Bénin d'aujourd'hui se porte mieux que par le passé à travers les réformes qui

sont amorcées. Ainsi nous saluons le courage et la détermination du Chef de l'Etat pour avoir doté notre pays d'un Institut national pour les Femmes dont la mission est de lutter contre toutes les formes de violence et de discrimination à l'endroit des femmes et des filles et de promouvoir le Leadership Féminin.

Nous saluons également le Chef de l'Etat pour la mise en œuvre du projet ARCH. Projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain qui est composé de 4 volets : la formation, l'accès au microcrédit, l'assurance retraite et l'assurance maladie et qui se décline et impacte les personnes vulnérables, les femmes et les artisans. Je salue par ailleurs la construction des hôpitaux de référence et bien équipés. Je poursuis en notant que la construction des marchés de type modernes et bien équipés et des infrastructures routières un peu partout dans le pays est aussi à saluer. Je salue par la



suite le Président de la République pour les efforts consentis dans le domaine de l'emploi et de l'entrepreneuriat pour les jeunes. Sans oublier les réformes du système partisan que je note avec grand intérêt. Hier dans notre pays, on comptait des clubs électoraux (de chantages surtout pour mettre les femmes sur les listes pour les élections c'est du traumatisme, ...) Plus de 250 partis politiques mais à l'heure actuelle, nous n'avons que cinq à six partis politiques.. C'est réconfortant pour moi jeune et femme militante. Je finis par vous dire toute ma satisfaction face à la gouvernance du Président Patrice TALON. Je m'appête et je suis toujours prête à le porter en triomphe pour le célébrer à la fin de son mandat.

Parlant du PAG, il est lancé vision Bénin 2060. Mais déjà le PAG, dans sa deuxième phase, a-t-il un impact sur le Béninois lambda?

À l'approche de l'échéance fixée pour la vision 2025, notre pays le Bénin rêve toujours grand et pose les jalons pour résoudre et atteindre cet objectif capital voulu pour tous les Béninois. La vision Bénin 2060 vise à satisfaire les Béninois dans les domaines fondamentaux de la vie, assurer leur bien-être. C'est pour

moi une grande satisfaction de constater que le Bénin se construit avec méthodologie. Le Programme d'Action du Gouvernement définit notre boussole.

Nous pouvons noter actuellement les réalisations concrètes dans le domaine de l'éducation, des infrastructures routières, de l'équipement de nos centres de santé, des services sociaux de bases pour notre population. Je reviens pour dire que Bénin Alafia 2025 n'a pas du tout combler les attentes à l'heure du Bilan. La vision Bénin Alafia 2025, visait un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social ». Je me rends compte du flou qu'il y'a autour de cette vision qui pourtant nous projetait à un bonheur en parlant de Alafia.

Votre mot de fin...

Je vous remercie très sincèrement pour m'avoir permis de m'exprimer sur les réalisations concrètes qui s'opèrent dans notre pays. Le Bénin de demain sera beau et plus vivable pour la veuve et l'orphelin. La justice sociale sera bien exprimée dans le pays. Je finis cet entretien en invitant tous les citoyens à plus de paix et de discernement dans les actions.

D. R.

BÉNIN

VLAVONOU chez HOUNGBÉDJI

Dans l'après-midi de ce mercredi 03 janvier 2024, le président de l'Assemblée nationale, 9ème législature, Louis Gbèhounou Vlavonou, a rendu une visite à Me Adrien Houngbédji à sa résidence de Porto-Novo au quartier Adjina dans le troisième arrondissement. De sources concordantes, l'on apprend qu'il s'agit d'une visite de courtoisie. Cependant, même si l'hôte du président Adrien Houngbédji n'a fait aucune déclaration après leur tête-à-tête, il n'est d'aucun doute qu'ils ont échangé les vœux du nouvel an 2024. Mais rappelons que cette visite a eu lieu une semaine après celle du premier magistrat, Patrice Talon au domicile du patriarche Adrien Houngbédji.

S. E.



ÉTUDE DE LA PROPOSITION DE LOI SUR L'AMNISTIE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les regards tournés vers la plénière après le rejet en Commission

Sur invitation du président de la Commission des lois et des droits de l'homme, l'he Orden Alladatin, les députés membres de cette commission appuyés par les députés des autres commissions permanentes ont étudié les mercredi 03 et jeudi 04 janvier 2024 à l'hémicycle la proposition de loi sur l'amnistie. C'est pour la première fois au cours de cette législature que l'étude d'une loi en commission a suscité une forte mobilisation des députés. Cette proposition de loi spéciale portant amnistie et ou abandon de poursuites judiciaires au profit des personnalités politiques pour des faits criminels et délictueux, n'a pas prospéré lors des travaux en commission.

Les commissaires ont étudié la proposition de loi spéciale portant amnistie et ou abandon de poursuites judiciaires au profit des personnalités politiques pour des faits criminels et délictueux en commission avec beaucoup d'intérêt. Mais les députés présents à ces deux jours de séance sont divisés autour de la forme et de la personnalisation spéciale de cette proposition de loi qui frustrera les autres détenus qui ont com-

mis les mêmes crimes que ceux cités par les motifs de la proposition de loi.

Rappelons qu'il y a quelques jours, le président Patrice Talon, chef de la mouvance lors de l'entretien qu'il a accordé à la télévision nationale avait annoncé les couleurs. Pour le président de la république, techniquement, une loi d'amnistie n'est pas possible au Bénin. Avec certitude, il avait annoncé que, même si le Parlement était à 100 % députés du parti de l'opposition "Les Démocrates" initiateurs de cette proposition de loi; une telle loi ne peut pas être votée. Déjà, cette proposition de loi spéciale portant amnistie en étude en commission n'a pas prospéré en commission. Il faut rappeler que les commissaires ont voté le mercredi 03 janvier 2024 par 17 voix défavorables contre 6 pour.

D'ailleurs, il ne pouvait en être autrement car, la configuration actuelle de l'Assemblée nationale n'est pas de nature à faire pencher la balance du côté des députés de l'opposition porteurs de la proposition de loi.

En effet, avec 28 députés contre 81 acquis au chef de

l'Etat, sans un consensus, la fameuse proposition de loi n'avait aucune chance de franchir avec succès, les différentes étapes devant conduire à son vote. Sur ce coup, peut-être bien que "Les Démocrates" visent d'autres objectifs autres que l'obtention de la majorité nécessaire pour le vote de la proposition de loi spéciale portant amnistie. Autrement, depuis le début de cette législature, ils auraient pris la peine d'être favorables au vote à l'Assemblée nationale, en phase avec leurs collègues de la mouvance tels que les rapports d'activités du président de l'Assemblée nationale, le budget général de l'Etat etc...

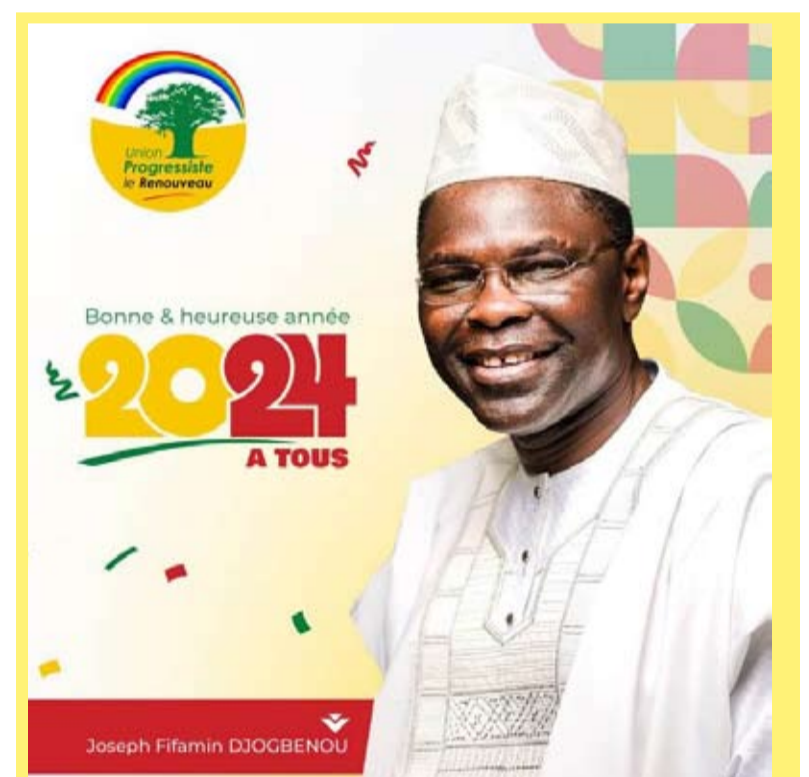
Mais, le rejet systématique lors de ces votes de lois au Parlement n'est pas de nature à leur faciliter la tâche. Maintenant, si tant est qu'une solution doit être trouvée pour les prisonniers dits politiques, il faudra explorer d'autres pistes tout en composant avec les mouvanciers qui sont largement majoritaires. En ce qui concerne, la démarche de "Les Démocrates" à l'Assemblée nationale, elle est carrément mort-née. Du moins, sur une amnistie à accorder à des personna-

lités en prison ou en exil, Patrice Talon et sa majorité ne sont pas près de changer d'avis à la décision de la justice.

Pour rappel, le président Patrice Talon lors de son dernier entretien à la télévision nationale avait clairement signifié que la demande de "Les Démocrates" est un demande folklorique et politicienne et qu'il n'y a pas lieu de donner une suite à une telle demande. L'avis défavorable de la Commission des

lois et des droits de l'homme présidée par le député Orden Alladatin avec une écrasante majorité vient tout simplement rappeler à ceux qui en doutent que l'actuel locataire de la Marina a toujours le contrôle de sa majorité parlementaire. Mais les regards sont donc tournés vers la plénière qui sera convoquée dans quelques jours selon les canaux habituels par le président de l'Assemblée nationale, Louis G. Vlavanou.

Par Emeric Joël ALLAGBE



Chers dévoués camarades,

En cette fin d'année, je tiens à vous exprimer ma gratitude, celle de la Haute Direction Politique, de la Direction Exécutive Nationale et du Bureau Politique National pour votre engagement inébranlable envers notre vision commune.

Les défis de l'année écoulée ont renforcé notre détermination collective, et c'est avec confiance que nous regardons vers l'avenir.

Que 2024 soit le théâtre de succès accrus, de solidarité renouvelée et de moments de bonheur partagé.

Joyeuses fêtes à vous et à vos proches. Avec reconnaissance et espoir,

Joseph Fifamin DJOGBENOU

Président de l'Union Progressiste le Renouveau.

APPARTEMENT MEUBLÉ À PORTO-NOVO

Vous recherchez un appartement meublé communément appelé « Guest House » ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House à Porto-Novo, dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié.

**Renseignements et réservations
au +229 98904640 / 55499999 / 55500707**



**GUEST HOUSE
FENOU**

Appartements & Chambres meublés

📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640



SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

FÊTES DE FIN D'ANNÉE DANS LA COMMUNE DE QUINHI

L'he Rogatienne AÏKOELÉ en symbiose avec les femmes leaders de l'UP le Renouveau

Nul n'a le droit d'être heureux tout seul. C'est fort de cet adage que l'he Rogatienne AÏKOELÉ a remis aux femmes leaders de l'Union Progressiste le Renouveau de la commune de Ouinhi des kits constitués de sacs de riz, boissons et autres produits pour leur permettre de fêter dans de bonnes conditions.

Elles sont venues de tous les arrondissements de la commune de Ouinhi notamment de Ouinhi centre, de Tohouè, de Sagon, de Dasso pour recevoir des mains de l'he Rogatienne Aïkoelé des kits. Ce geste symbolique vise à en croire la donatrice à permettre à ces femmes leaders de l'UP le Renouveau de passer d'agréables moments de joie. Ces femmes constituent le socle des foyers et en plus la cheville ouvrière du dispositif politique de l'UP le Renouveau dans la commune de Ouinhi. En leur remettant ces kits, l'he Rogatienne Aïkoelé a fait œuvre utile et a fait d'heureux autour d'elle pour ces fêtes de fin d'année.

Emeric Joël ALLAGBE



CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DE VŒUX AU 4 ÈME ARRONDISSEMENT DE PORTO-NOVO

Le message de paix et d'union sincère du CA Razack RADJI

Ce mercredi 03 janvier 2024, dans une ambiance bon enfant et festive, le 4eme arrondissement de Porto-Novo sous l'égide de son chef, Razack Radji alias «Sotiè» a sacrifié à la tradition de la présentation de vœux pour l'année 2024.

Des vœux que le chef de terre se veut de santé, de paix, d'amour, d'unité, d'union sincère, de partage et surtout de travail pour le développement du 4eme arrondissement de Porto-Novo. C'est du moins ce qui ressort du message improvisé



du CA Razack Radji alias «Sotiè» en présence des conseillers municipaux et locaux, des chefs quartiers, des leaders politiques, des sages et notables ainsi que du personnel du 4ème arrondissement.

Au personnel du 4ème arrondissement, après l'avoir remercié, il a insisté pour plus de présence, d'assiduité, de ponctualité et surtout de conscience professionnelle de sa part dans l'ac-



complissement des tâches. Par ailleurs dans son discours, le CA Razack Radji alias «Sotiè» a remercié les conseillers municipaux et locaux ainsi que les chefs quartiers pour leur rôle crucial dans le développement de leur arrondissement.

«Une nouvelle année commence avec ses défis et il va falloir travailler davantage pour asseoir l'Union Progressiste le Renouveau. Dejà il faut saluer la présence parmi nous de Belmus Djidossi et de François

Ahlonso», a-t-il ajouté à l'endroit de ses hôtes. Parlant de l'Union Progressiste le Renouveau, le CA Razack Radji a profité de cette cérémonie des vœux pour remercier le député Augustin Ahouanvoebla pour tout ce qu'il fait pour le 4ème arrondissement de Porto-Novo.

Il faut dire que des animations et des démonstrations de joie aux sons des chants et danses ont agrémenté la cérémonie.

D. R.



2^{ÈME} SÉANCE DE REDDITION DE COMPTES DE L'ANNEE 2023 À PORTO-NOVO

«Les efforts de ces 03 dernières années sont louables» dicit Charlemagne YANKOTY

Sous l'initiative de Charlemagne YANKOTY, maire de Porto-Novo, les forces vives de la capitale sont conviées à la deuxième session de la reddition de compte de l'année 2023 le vendredi 29 décembre dernier.

À l'entame, l'édile de la capitale a levé un coin de voile sur le thème de l'activité et en a profité pour informer ses concitoyennes et concitoyens des acquis de la coopération décentralisée entre 2020 et 2023. On retient globalement que les efforts fournis sont louables. Lire l'intégralité de son adresse.



En cette deuxième session de reddition de comptes de l'année 2023, en ma qualité de Président du Conseil Municipal, je voudrais vous adresser mes mots de bienvenue et remercier par la même occasion toutes les entités présentes.

L'exercice de reddition de comptes de ce matin revêt une importance capitale, tant pour nos concitoyens que pour nous, dirigeants. Il met en lumière la responsabilité qui nous incombe d'intégrer dans nos habitudes un cadre de gouvernance exemplaire des services communaux.

En effet, la reddition des comptes, bien au-delà d'une simple formalité administrative, incarne la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources de la commune, des projets et des actions entreprises. Elle nous offre la possibilité de rendre visibles nos réalisations, mais également nos défis, dans un esprit d'ouverture et de vérité.

Au cœur de cette démarche, la reddition des comptes constitue le socle même de la confiance et de la responsabilité partagée avec les populations à la base.

Le thème retenu par la Société Civile pour la présente session est dédiée aux acquis de la coopération décentralisée dans la commune de Porto-Novo de 2020 à 2023.

A la suite du tableau qui vous sera présenté, chacun aura la possibilité d'être informé, d'échanger, de questionner et d'évaluer les réalisations, créant ainsi un environnement propice à la participation citoyenne.

Mesdames et Messieurs ;
Distingués Invités ;

Les trois dernières années ont été marquées par des efforts louables, notamment à travers des projets importants tels que «Porto-Novo, Ville Verte», avec la réhabilitation des Places Lokossa Honto, Avessan et Tê-Agbanlin. Ces initiatives incluent la réhabilitation des places et placettes, des temples Vodoun et alentours, la réfection des façades des maisons des rues des alentours, les travaux artistiques sur clôture et des travaux d'assainissement.

Aujourd'hui, il est admirable de constater que le projet PNVV a profondément transformé le premier arrondissement par la construction et l'aménagement de plus de deux kilomètres de voies d'accès à la promenade lagunaire, pour un investissement total hors taxes de 1.252.486.330 CFA.

En plus de ces réalisations, la construction de la promenade piétonne le long de la berge-Est de la lagune de Porto-Novo, représentant un investissement de 1.876.915.459 FCFA, ainsi que la création d'espaces verts, l'aménagement des voies pavées, l'installation de mobiliers urbains, l'éclairage, et le reboisement des zones naturelles avoisinantes, transformeront entièrement son allure paysager et contribueront à faire de ce lieu un site touristique majeur. Pour poursuivre cette évolution remarquable, le projet Ecllosion urbaine s'est concrétisé par la rénovation des places vodun telles que Sakpata Dohami, Gbêloko Honto et Yêdomin Honto. En parallèle, des projets tels que Porto No Mad, Verdissement, Adressage et Patrimoine 2.0 ont également

vu le jour ; tous ces projets combinés vont contribuer à métamorphoser notre cité.

Mesdames et Messieurs ;
Distingués Invités

C'est le lieu d'exprimer la gratitude du Conseil Municipal aux Associations et ONG partenaires de la mairie de Porto-Novo - Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) ; Association LUCI (France), UNESCO (Villes Créatives), ONG ABECOS, ONG Rose Cœur, Association Cœur de France Cœur d'Afrique ; l'AFD, le FFEM, Lyon et Cergy Pontoise dont la contribution inestimable a été le pilier de notre succès jusqu'à présent.

Merci à toutes les parties prenantes du projet PNVV, car leur expertise partagée et leur dévouement ont largement contribué à la concrétisation du projet.

En scrutant l'avenir, je reste convaincu que notre engagement collectif dans la coopération décentralisée ne fera que s'intensifier. Ensemble, nous continuerons à bâtir, à explorer de nouvelles opportunités et à relever les défis à venir avec détermination et créativité à l'image des nouveaux partenariats avec les villes de Touba au Sénégal et de Libreville au Gabon.

En cette occasion, la Secrétaire Exécutive partagera avec vous le bilan de la mobilisation des ressources de notre ville au 30 Novembre 2023. Cependant, j'appelle les uns et les autres au devoir civique et patriotique en payant à temps leurs impôts.

Au cours de l'année écoulée, notre ville a poursuivi ses efforts pour diversifier ses

sources de revenus, allant au-delà des traditionnelles afin de soutenir notre développement. Les recettes provenant des impôts locaux, des partenariats publics-privés, ainsi que des subventions et des fonds d'aide extérieurs ont été mobilisées de manière efficace et responsable.

Pourtant, nous sommes conscients que le défi de la mobilisation des ressources demeure constant et évolutif. Les besoins continuent de croître, tout comme nos ambitions pour le futur de notre ville. Nous devons donc non seulement maintenir nos efforts actuels, mais également explorer de nouvelles perspectives.

Ce bilan nous invite également à la réflexion et à l'analyse approfondie. Nous devons identifier les lacunes éventuelles et envisager des stratégies d'amélioration continue.

Pour finir, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué à la mobilisation de ces ressources. Votre soutien indéfectible est essentiel à la réalisation de notre vision commune pour une ville prospère, inclusive et durable.

C'est sur ces mots que j'invite le Directeur en charge de la Planification de la mairie de Porto-Novo à nous présenter le cœur du sujet qui nous rassemble ce matin.

Vive la ville aux trois noms Adjatchè, Hogbonou, Porto-Novo ;

Vive le Conseil Municipal ;
Vive la Coopération Décentralisée ;
Je vous remercie.



APRÈS SON 1ER MASTER EN *SCIENCES POLITIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES L'he Rachidi GBADAMASSI empoche son 2eme Master en Études stratégiques Sécurité et politique de défense

Rôle du Parlement dans la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité : l'expérience du Bénin". C'est le thème du mémoire que l'he Rachidi Gbadamassi a brillamment soutenue devant un jury présidé par le Professeur Moctar Adamou, Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politiques de l'Université de Parakou.

Avec la mention très bien et félicitations du jury, l'he Rachidi Gbadamassi obtient son admission à son 2eme Master en Études stratégiques Sécurité et politique de défense (ESSPD) à l'École nationale supérieure des armées de Porto Novo en collaboration avec la Faculté de Droit et de Sciences

Politiques de l'Université de Parakou. À titre informatif, il faut rappeler que ce deuxième Master fait suite au premier que l'ancien maire de Parakou a obtenu notamment en Sciences Politiques et Relations Internationales.

Une force de caractère!

Que l'on l'aime ou pas, sans fausse modestie, l'ancien député du Bloc Républicain (BR) de la 8eme circonscription électorale surnommé le "taureau de Parakou" en raison de son poids, de son expérience et surtout de ses percées en politique, est un exemple à suivre pour la jeunesse qui veut réussir en politique. Lentement et sûrement, il allie politique et diplômes universitaires. Ce

faisant, sans doute aucun, il poursuit inexorablement sa marche vers la grande Cour des Docteurs de nos universités nationales. Ce qui fait par ailleurs sa particularité, c'est qu'il a su positiver et rentabiliser toutes les expériences capitalisées en politique et au Parlement. Pour preuve, son passage à la tête de la Commission des Relations extérieures, de la coopération, du développement, de la défense et de la sécurité à l'Assemblée nationale ainsi qu'en sa qualité de vice-président du Réseau des parlementaires africains membres des commissions de défense et de sécurité des Parlements (Repam), lui ont permis de bien présenter le thème de son 2eme Master.



Fenou HIGBÉ
GRAND MARCHÉ FENOÛ

Passez une **Bonne Année 2024**

+229 97 35 16 39
fenoufoods@gmail.com
Tiktok: mmemacron

ESPLANADE DU ROND POINT
SAINTE CÉCILE 04:19

Au peuple béninois,
Aux populations de la 9^{ème}
Circonscription électorale et
A tous les démocrates,
Nos
Meilleurs Vœux

Honorable Léon F. DEGNY
Honorable Elise Y. V. H. 04:19

BONNE ANNEE
2024

Que ce nouvel an soit pour tous, l'aube d'une année remplie de Santé, de Paix et de Bonheur. Amen !

He.
Olga Adédogni Olourémi AKITOBİ

2024
HEUREUSE ANNEE

Édouard Y. BEHANZIN
Majesté HOUÉWOU WÉKÉHON,
le député UPR de la 23^{ème} circonscription
vous souhaite à toutes et tous,
ses vœux de santé et de bonheur
pour cette nouvelle année 2024.



GUEST HOUSE
FENOU
Appartements & Chambres meublés
☎ 98 90 46 40

FENOU Guest House vous souhaite une heureuse Année 2024 et a le plaisir de vous proposer ses appartements & Chambres meublés "FENOU" à Porto-Novo

Bonne & Heureuse Année

2024



Renseignements : (+229) 98 90 46 40 / 55 50 07 07 / 55 49 99 99



SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

☎ 98 90 46 40

Les Salles de conférence et de fêtes ELONA HOUSE à Porto-Novo, vous souhaitent une Heureuse Année 2024 et vous invite à choisir leurs installations pour vos séminaires, ateliers, formations et réception de tout genre.

*Heureuse Année
À Tous*



Renseignements : (+229) 98 90 46 40 / 55 50 07 07 / 55 49 99 99